

Un mois pour promouvoir la cybersécurité



© 2023 Les Echos Publishing

Lancé par l'Agence de l'Union européenne pour la cybersécurité (ENISA), le Mois européen de la cybersécurité est organisé en France par l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) et Cybermalveillance.gouv.fr, le dispositif national chargé de la sensibilisation, la prévention et l'assistance aux victimes d'actes de cybermalveillance. Le thème retenu cette année est la fraude par ingénierie sociale, lorsque les cybercriminels manipulent les victimes et abusent de leur confiance pour leur soutirer de l'argent ou des informations personnelles.

Conférences, campagnes vidéo...

Au cours du mois d'octobre 2023, en France comme dans tous les pays européens, différentes activités (action citoyenne, conférences, campagnes vidéo, articles...) en lien avec la cybersécurité vont être organisées. Un agenda disponible courant septembre centralisera l'ensemble des initiatives organisées. Cybermalveillance.gouv.fr publiera également différents contenus de sensibilisation, tels qu'une nouvelle édition du Cyberquiz Famille, ou encore de nouveaux Consomags en partenariat avec l'INC.

Pour en savoir plus : www.cybermalveillance.gouv.fr

© 2023 Les Echos Publishing